



BP FLEURISTE



L'apprentissage un atout pour votre réussite

« Créativité,
gestion et
relationnel »

Les conditions d'admission :

- Avoir entre 16 et 30 ans
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Être titulaire du CAP Fleuriste

Une formation adaptée aux évolutions du marché :

- 12 à 13 semaines par an au CFA
- Rémunération selon la loi en vigueur

Enseignements :

- Pratique et technologie
- Vente et négociation
- Histoire de l'art et dessin d'art appliqué
- Botanique
- Gestion, comptabilité
- Reconnaissance des végétaux
- Expression et ouverture sur le monde
- Environnement économique, juridique et social de l'entreprise

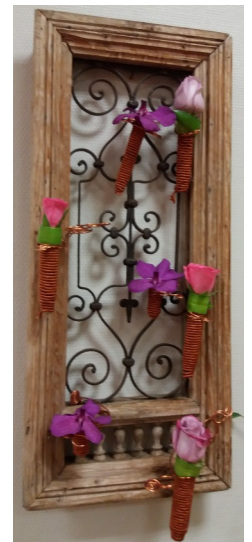
Le jeune doit s'adapter
aux rythmes saisonniers du métier
et aux particularités du commerce
de la fleur (Travail le week-end et
les jours fériés, métier s'exerçant
fréquemment debout)
Bonne relation clientèle

➤ Le BP Fleuriste est délivré par le **Ministère de l'Éducation Nationale (évaluation en épreuves terminales)**

➤ Ce diplôme vous apporte un niveau Bac (Niveau IV)

Moyens mis en œuvre :

- Relation étroite avec les professionnels
- De petits effectifs par classe
- Un atelier de pratique récent et un outillage performant
- Des projets innovants (fleurrissement d'événementiels)
- Une vitrine école



CDFAA de la Corrèze
Site de Brive-Voutezac

CDFAA de la Corrèze - 23 Murat - 19130 VOUTEZAC Tél. : 05 55 25 27 64

Fax : 05 55 25 88 25 courriel : cfa.brive-voutezac@educagri.fr

Site Web : cdfaa-de-la-correze.com